



INFO LICENCES N°5 OUVERTURE DES LICENCES SAISON 2023 - 2024

L'ouverture des licences sera effective le **Mercredi 07 Juin 2023 (fin de journée)**.

Afin de pouvoir accéder au menu de demande de licence, **vous devez valider le bureau, saisir le RIB du club dans l'onglet Organisation-RIB CLUB (Nouveauté), et enregistrer les 4 licences des membres du bureau (Président – Secrétaire Général – Trésorier - Correspondant)**

DEMATERIALISATION OBLIGATOIRE EN RENOUVELLEMENT

ET

NOUS VOUS ENCOURAGEONS A PRATIQUER LA DEMATERIALISATION AU MAXIMUM POUR LES NOUVELLES DEMANDES ET LES CHANGEMENTS DE CLUBS

Nouveautés :

- **Dématérialisation :**
 - o Les changements de clubs pour les Joueurs, Dirigeants et Volontaires. Educateurs et Arbitres (à confirmer)
*Nous vous invitons à suivre le Webinaire le 08 juin 2023 de 18 h 00 à 19 h 00
« Licences Nouveautés 2023/2024 »*

ATTENTION pour les accords de clubs quittés, nous vous invitons à les consulter dans l'onglet DEMATERIALISATION – Cliquer sur la cloche en haut à droite.

Date d'enregistrement concernant les changements de clubs :

- *Sans accord de club quitté : date d'enregistrement est la date de signature du club*
- *Avec accord du club quitté : date d'enregistrement correspond à la date d'acceptation du club quitté.*



- **Possibilité pour un club de rendre obligatoire l'envoi des pièces justificatives par les licenciés**

Option conseillée et recommandée :

Dans Réglages, si le paramètre est positionné sur « OUI », les licenciés concernés seront dans l'obligation de transmettre les pièces justificatives nécessaires à la complétude de leur dossier.

Si le paramètre est positionné à « NON », les licenciés pourront compléter le formulaire sans forcément transmettre les pièces justificatives au moment de la demande.

Le club devra scanner et envoyer les documents par la suite (travail supplémentaire pour le club et perte de temps).

Ci-joint le lien sur les avantages de la dématérialisation et la Foire aux questions :

Landing Page : <https://www.fff.fr/23-dematerialisation-et-cotisation-en-ligne/446-dematerialisation-des-demandes-de-licence.html>

Nouvelles demandes et Changements de clubs :

Si vous optez pour le format papier, vous pouvez retrouver tous les documents nécessaires aux demandes de licences dans FOOTCLUBS, Saison 2023/2024, onglet ORGANISATION, CENTRE DE GESTION, se positionner sur la Ligue d'Occitanie et cliquer sur le nombre de documents. Ils sont également mis à votre disposition sur le site de la Ligue dans l'onglet DOCUMENTS – 2023/2024 - DOCUMENTS GENERAUX – LICENCES.

Le bordereau doit être rempli dans son intégralité (toutes les lignes).



Accompagnement

La FFF proposera aux clubs un webinaire « *Licences - Nouveautés 2023-2024* »

Jeudi 08 Juin prochain de 18h00 à 19h00.

WEBINAIRE
DEMANDES, DE LICENCES :
NOUVEAUTÉS 2023-2024

JEUDI
08
JUIN

De 18h à 19h

- Lien Teams : [CLIQUEZ ICI](#) pour rejoindre le webinaire.



Contacts utiles :

- Secrétariat Général (Dossier Surclassement, Commission Régionale Médicale)
Mme Florence Piffard : Mail : secretariat@occitanie.fff.fr – Tél : 05.82.08.27.67
 - Service Informatique (problème FMI, scan, problèmes informatiques, code d'accès Footclubs,...)
Mail : informatique@occitanie.fff.fr – Tél : 05.61.37.67.95 ou 04.67.15.95.32
 - Service Juridique (Recours à la saisine de la CRMM – Mutations - Opposition – Accord refusé)
Mail : juridique@occitanie.fff.fr – Tél : 05.61.37.61.83 ou 05.82.27.66
 - Service comptabilité Clubs (comptabilité Licences)
Mail : marin.ludivine@occitanie.fff.fr – Tél : 04.67.15.95.39
 - Service La Vie des Clubs (Fusions, inactivité totale ou partielle, groupements, ententes...)
Mail : paul.marques@occitanie.fff.fr – Tél : 05.61.37.61.85
 - Licences Joueurs – Dirigeants – Volontaires – Transferts Internationaux
Mail : licences@occitanie.fff.fr – Tél : 04.67.15.95.34
- Licences Arbitres
Mail : administratif-cra@occitanie.fff.fr - Tél : 04.67.15.95.39
- Licences Educateurs (Animateurs, Educateurs Fédéraux, T.R., Statut des Educateurs)
Mail : amandine.volle@occitanie.fff.fr – Tél : 04.67.15.95.31
 - Problème informatique lié à la Dématérialisation
Mail : support-demat@fff.fr – Tél : 04.67.15.95.31